

**Le président de Nîmes Université**

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-2 ;

Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts.

**ARRÊTE****Article 1**

---

Sont désignés président-e-s et membres des jurys de la licence de Droit, les enseignants ci- dessous :

L1 :

- Sylvie Salles, Présidente,
- Nicolas Leroy,
- Aurore Fournier,
- Léa Navel,
- Suppléants : Jérémy Bousquet, Claire Poitevin, Guilhem Bartolotti, Vanessa Monteillet

L2 :

- Nicolas Leroy, Président
- Sylvie Salles
- Aurore Fournier
- Léa Navel,
- Suppléants : Jérémy Bousquet, Claire Poitevin, Guilhem Bartolotti, Vanessa Monteillet

L3 :

- Aurore Fournier, Présidente
- Nicolas Leroy
- Sylvie Salles
- Léa Navel,
- Suppléants : Jérémy Bousquet, Claire Poitevin, Guilhem Bartolotti, Vanessa Monteillet

**Article 2**

---

Le présent arrêté sera affiché à Nîmes Université et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes, le 14/11/2025

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG